



Les évolutions de l'emploi salarié dans la région mulhousienne et le sud Alsace

Bon bilan pour l'année 2018



A RETENIR

Bonnes nouvelles :

- Les effectifs salariés sont toujours orientés à la hausse. Les effectifs salariés moyens annuels affichent une hausse de 3 300 postes par rapport à 2015.
- Les embauches sont moins cycliques, l'emploi se maintient trimestre après trimestre à un niveau élevé. Fin 2018, il y avait 87 257 emplois salariés marchands dans m2A.
- La part des CDI est en progression, dans l'industrie, la construction et le commerce et même, à un degré bien moindre, dans les services marchands. La qualité des emplois proposés croît ; dans ces activités la part des CDD courts recule.

3 points de vigilance :

- Des services, marchands et surtout non marchands, toujours rois du CDD court. Dans les services non marchands, la part des CDI n'atteint que 12%. Le travail y est très précaire.
- Les créations de postes sont concentrés dans l'intérim qui bat des records avec plus de 6 300 postes en moyenne sur l'année 2018. L'industrie est au contraire toujours orientée à la baisse de ses effectifs, notamment dans l'automobile, le travail de métaux et les activités liées à l'énergie. Les autres activités stabilisent à peu près leurs effectifs.
- Quoiqu'en progression, on relève une certaine faiblesse dans les services marchands et notamment les activités scientifiques et techniques, la R&D...

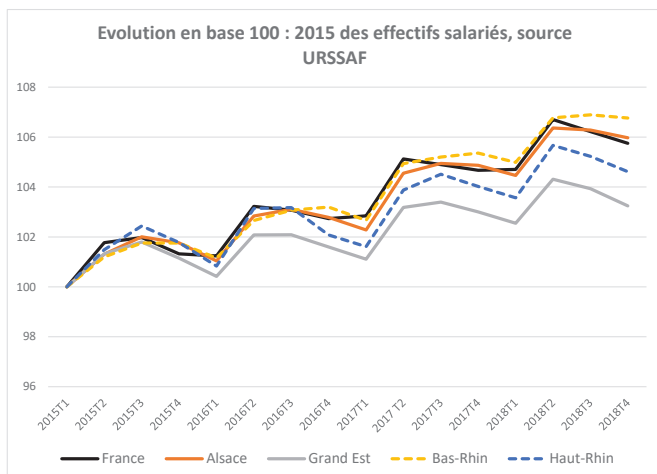
SOMMAIRE

Les évolution de l'emploi à différentes échelles	03
Aux échelles départementales et régionales	03
A l'échelle des aires urbaines	03
A l'échelle des EPCI	03
Une croissance soutenue de l'emploi dans m2A	04
Les évolution de l'emploi dans m2A par secteur	05
Les activités industrielles	05
La construction	05
Le commerce	06
Les services marchands	06
Les services non marchands	07
L'intérim	07
La structure des activités dans la région mulhousienne	08
Quels types de postes créés dans la région mulhousienne ?	09
Dans l'industrie	09
Dans la construction	09
Dans le commerce	10
Dans les services marchands	10
Dans les services non marchands	10
Les inégalités liées au genre et à l'âge	11



Les évolutions de l'emploi à différentes échelles

Aux échelles départementale et régionale

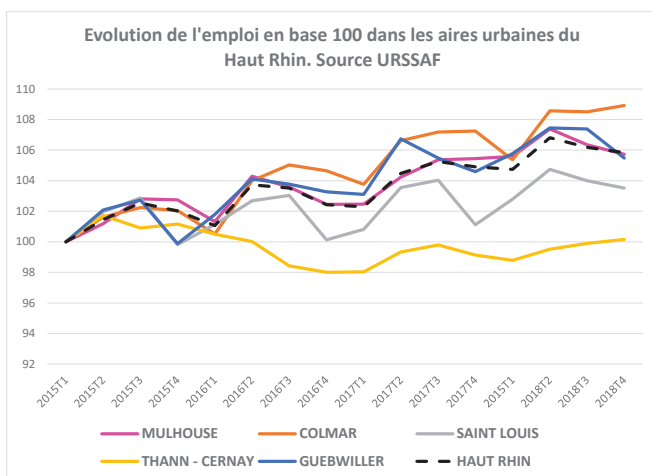


Le Bas-Rhin réalise une très bonne performance, avec une croissance de l'emploi de 6,8% entre 2015 et décembre 2018, ce qui est légèrement supérieur à la croissance constatée au plan national : 5,8%.

Le Haut Rhin est légèrement en deçà avec une croissance de 4,6% du nombre de postes.

La dynamique est nettement plus faible si l'on considère l'ensemble de la Région Grand Est qui n'a connu une augmentation des effectifs salariés que de 3,2%.

A l'échelle des aires urbaines

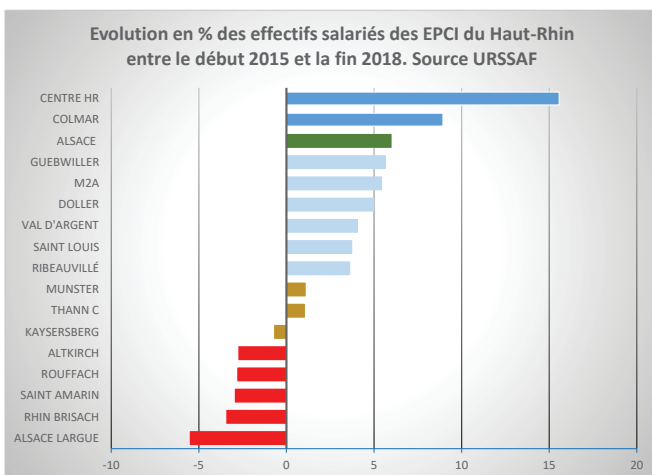


La situation est contrastée. Les aires urbaines de Colmar, Guebwiller et Mulhouse ont des fortes croissances de l'emploi depuis 2015 (8,9%, 5,5% et 5,7%).

Saint Louis connaît une relativement faible croissance globale : 3,5%.

Enfin, l'aire urbaine de Thann-Cernay est atypique. Ce territoire n'a pas connu de reprise de l'emploi. Les effectifs stagnent depuis 2015, avec toutefois une très petite reprise au cours de l'année 2018, qui a permis de compenser les pertes des années antérieures.

A l'échelle des EPCI



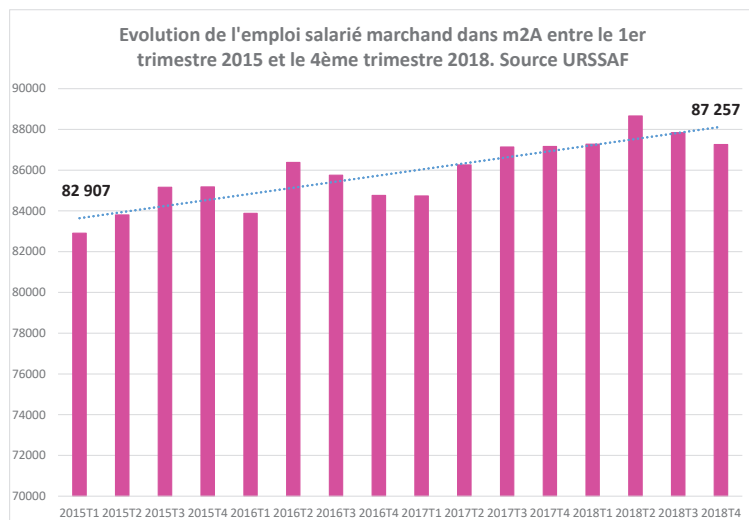
Les Communautés de Colmar et Centre du Haut-Rhin caracolent en tête avec des croissances des effectifs de 15 et 9%.

Les Communautés vosgiennes sont plutôt en souffrance avec souvent des pertes d'effectifs. Elles sont rejointes par le Sundgau et Rhin-Brisach.

Entre les deux extrêmes, se trouvent 6 communautés qui réalisent des croissances comprises entre 3,6 et 5,6%

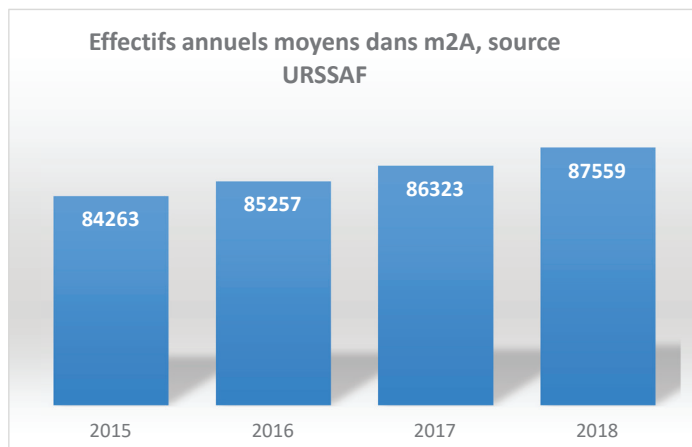


Une croissance soutenue de l'emploi salarié dans m2A au cours de l'année 2018



Les évolutions trimestrielles

Sur les quatre trimestres 2018, l'emploi salarié s'est maintenu à un haut niveau, avec un deuxième trimestre très dynamique. On note un petit ralentissement au cours du second semestre, mais l'emploi reste à un niveau supérieur à celui de 2017.



Les évolutions annuelles

Pour lisser les évolutions saisonnières, il est préférable de calculer des moyennes annuelles.

Sur cette base, il est possible d'avancer que **l'agglomération mulhousienne a gagné 3 300 postes de travail depuis le début de l'année 2015.**

Les sources

Comme d'habitude, les données présentées sont intégralement issues de l'URSSAF et doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.



Les évolutions de l'emploi dans m2A, par secteur

Les activités industrielles

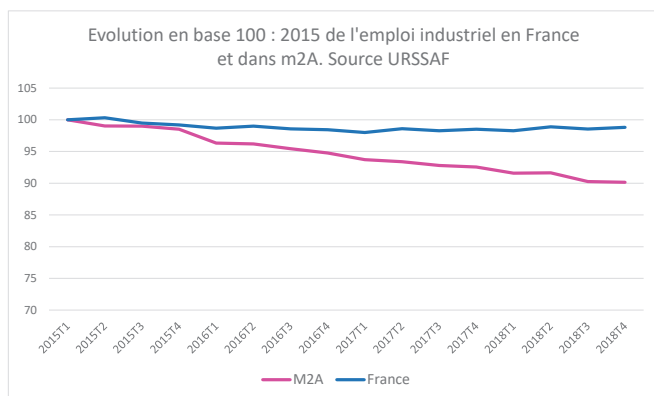
Une contre-performance d'ensemble pour l'industrie

La performance des activités industrielles est, sur la période 2015-2018, assez mauvaise dans l'ensemble.

Postes créés	242
Postes perdus	1906
Solde	-1664

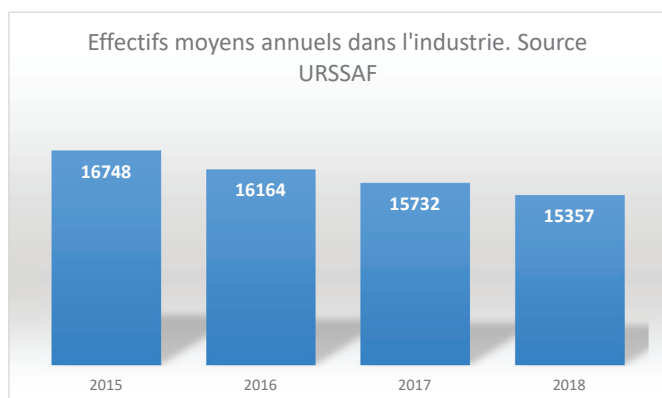
Les effectifs salariés de l'industrie ne sont plus que de 15230 personnes, en baisse de quasiment 10% depuis 2015.

Cependant, pour relativiser, il faut mentionner que 70% des postes perdus relèvent de l'industrie automobile qui a perdu plus de 1 300 postes depuis le début 2015. Les industries diverses, les activités liées à l'énergie et le travail des métaux perdent également 406 postes. Les autres activités industrielles maintiennent à peu près leurs effectifs, voire connaissent une légère croissance.



Le rythme de décroissance des effectifs industriels est plus élevé localement qu'en France qui ne voit chuter ses effectifs industriels que de 1,2% quand ceux de m2A baissent de 9,8%.

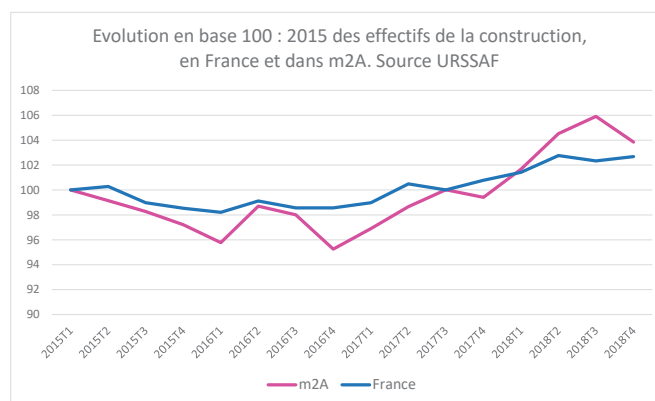
Sur la base des effectifs moyens annuels, la perte d'effectifs se monte à 1391 postes entre 2015 et 2018.



Les activités de la construction

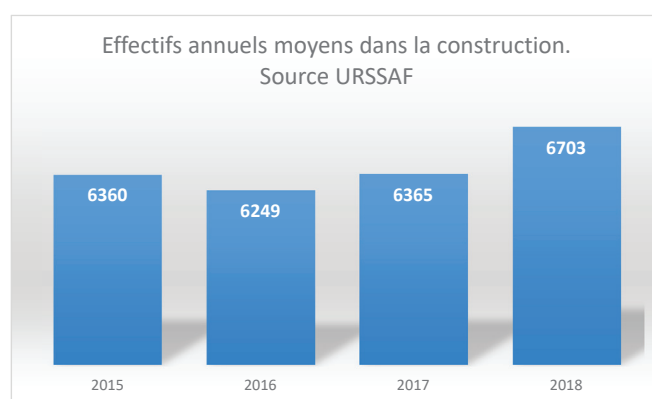
Dans le secteur de la construction, la dynamique est assez soutenue.

Alors que les effectifs étaient plutôt orientés à la baisse en 2015 et 2016, la reprise s'est fait sentir à compter de 2017 et s'est poursuivie en 2018.



Le taux de croissance des effectifs est localement supérieur à celui de la France : 3,8/2,7%.

A partir des effectifs annuels moyens, on peut estimer que 6 700 salariés travaillent dans la construction dans m2A, avec une croissance du nombre de postes de l'ordre de 340 postes depuis 2015.

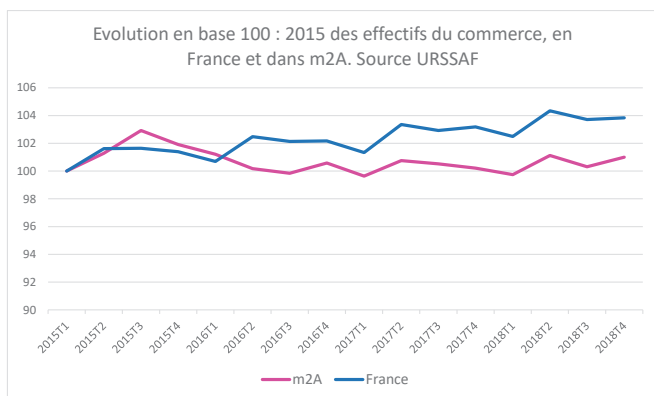




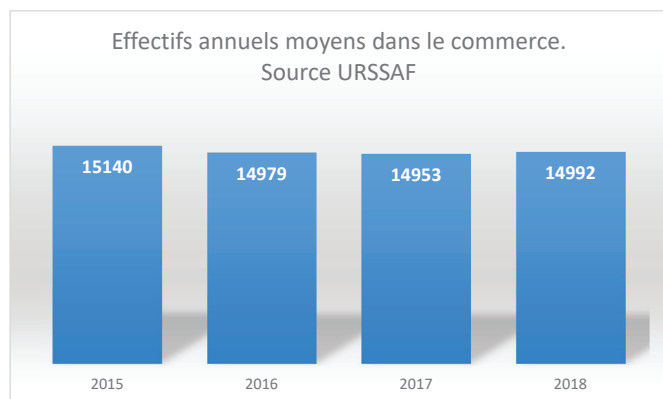
Les activités commerciales

Dans le commerce, les effectifs sont à peu près stables.

En France, l'emploi dans le commerce progresse nettement plus (+4%) depuis 2015, mais il faut rappeler que l'appareil commercial de m2A est déjà sur-dimensionné. Ce qui explique cette différence. De plus, on assiste à un fort développement des activités commerciales dans les agglomérations proches, ce qui induit une concurrence croissante et une «rationalisation» des organisations.



Les effectifs annuels moyens montrent cette relative stabilité des effectifs du commerce, avec une baisse de 150 postes depuis 2015



A savoir

Les services marchands comprennent les activités comme le transport, l'hôtellerie-restauration, les services aux entreprises ou aux particuliers dont le prix est fixé par le marché.

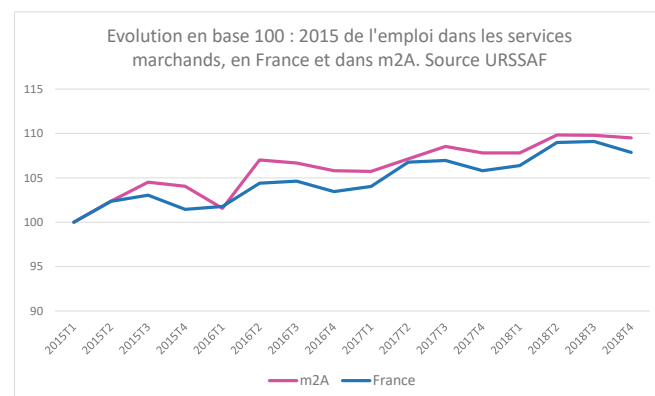
Les services dits non marchands ont un prix qui n'est pas ou partiellement fixé par le marché. C'est le cas dans l'enseignement, la santé, l'action sociale etc.

Les activités de services marchands

Dans les services marchands, la dynamique est bonne et même légèrement supérieure à celle constatée au plan national (+9,5%/ 7,9%) sur la période 2015-2018.

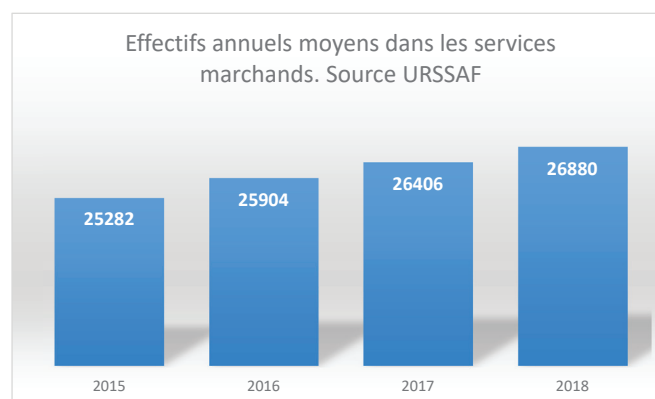
On compte, fin 2018, 26 947 emplois dans les services marchands. Les plus fortes progressions d'effectifs sont enregistrées :

- dans le transport et l'entreposage, où sont employées plus de 6 000 personnes dans m2A, avec un gain de 700 postes depuis 2015 ;



- Dans l'hôtellerie-restauration qui a gagné 550 postes et emploie maintenant presque 3 900 personnes
- les services de soutien aux entreprises dont les effectifs ont augmenté de 750 personnes, à 7 500 postes.
- Enfin, on notera une croissance moins importante mais sensible des postes dans les activités scientifiques et techniques dont les effectifs se montent maintenant à 3 600 postes (+225 depuis 2015).

Les autres activités sont à peu près stables.

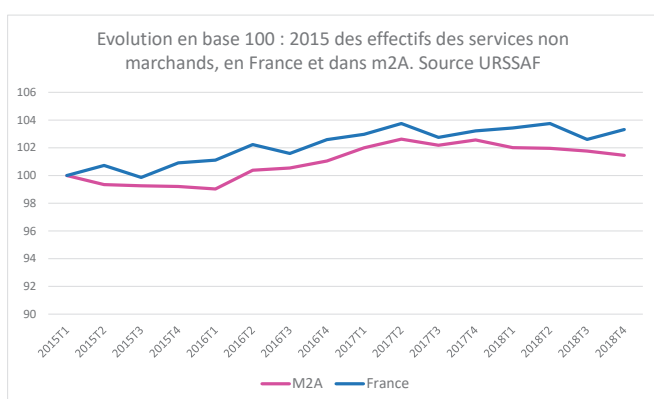


Le calcul des effectifs annuels moyens aboutit à un volume de presque 27 000 salariés dans les services marchands, et à une croissance de 1 600 postes depuis 2015.



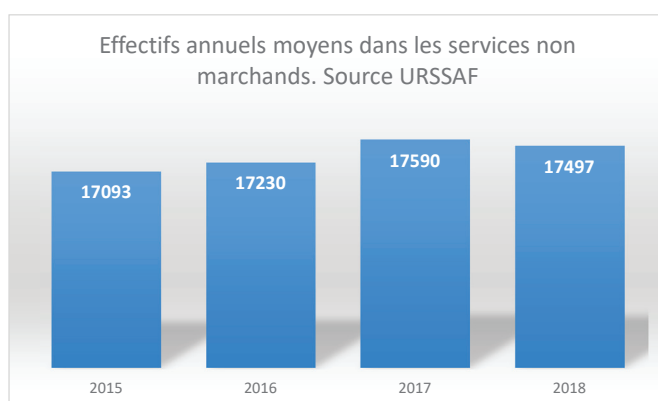
Les activités de services non marchands

Dans les services non marchands, les effectifs sont à peu près stables, ils n'ont augmenté que de 1,5% depuis 2015. Le haut niveau d'effectifs de ces services dans m2A explique que la croissance soit moins soutenue qu'au plan national (+3,3%).



Les services non marchands représentaient, fin 2018, 17 437 postes de travail, dont presque la moitié dans l'action sociale qui a des effectifs à peu près stables depuis 2015. C'est également le cas des administrations publiques, de l'enseignement et des activités récréatives qui gagnent quelques postes. Il est possible d'avancer que la réduction des contrats aidés ne s'est pas traduite par une baisse de postes massive.

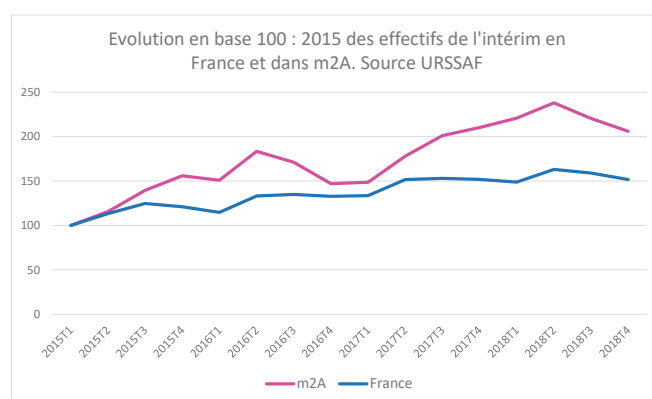
Ce sont les activités liées à la santé qui ont eu la plus forte croissance depuis 2015 (+5,3%) avec 150 postes de plus.



Estimés à partir des effectifs salariés annuels moyens, le secteur des services non marchands compte à peu près 17 500 postes de travail, en progression de 400 postes depuis 2015.

L'emploi intérimaire

L'intérim s'est fortement replié au second semestre 2018, avec une baisse de plus de 900 postes. L'emploi intérimaire reste cependant à un niveau très élevé. Il y a une spécificité locale dans le recours à l'intérim qui a plus que doublé entre le début 2015 et la fin 2018, alors qu'au plan national, le

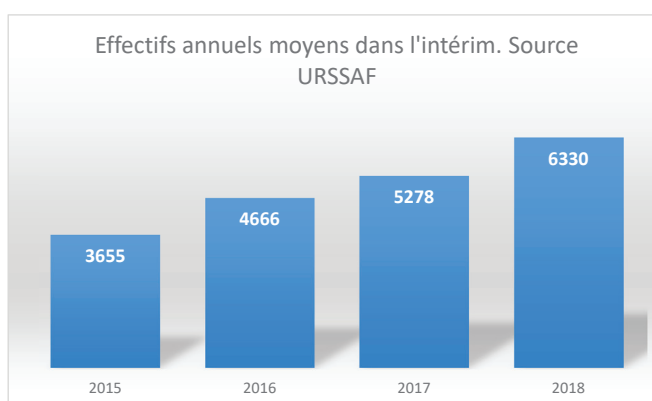


recours aux intérimaires n'a crû que de 50%

Comme le montre le graphique ci-dessus, les évolutions trimestrielles sont beaucoup plus marquées, à la hausse comme à la baisse, qu'au plan national.

L'intérim représente 6,7% des effectifs salariés de l'agglomération. Il ne pesait que pour 3,5% au début de l'année 2015.

Sachant que la moitié des intérimaires travaillent dans l'industrie, cela relativise la baisse des effectifs industriels!



Estimés à partir des effectifs salariés moyens, le secteur de l'intérim compte 6 330 postes de travail, en croissance de 2 675 postes depuis 2015. L'annonce par PSA de la suppression de 1200 postes devrait conduire à un fort repli de l'intérim en 2019.



La structure des activités dans la région mulhousienne

Les évolutions qui viennent d'être retracées ont modifié la structure des activités.

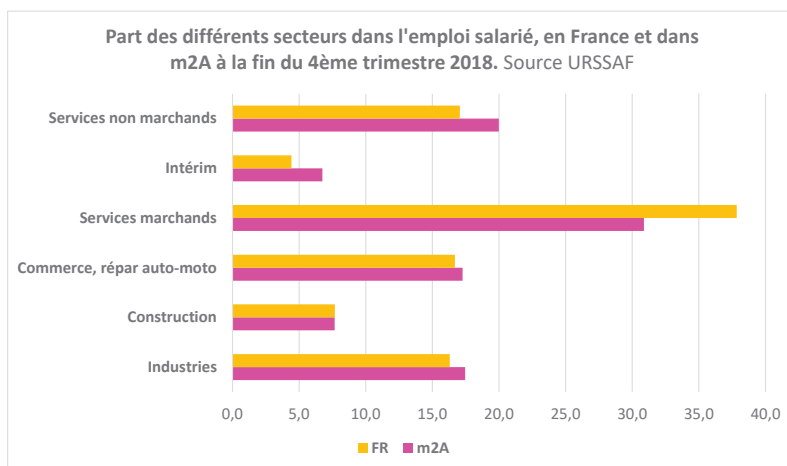
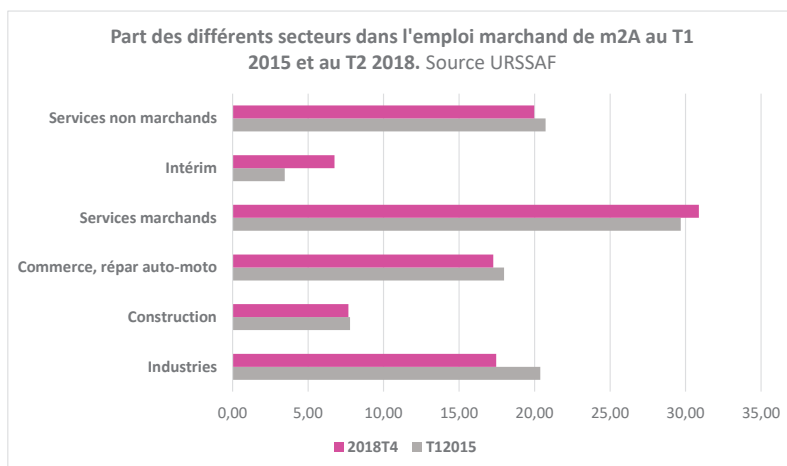
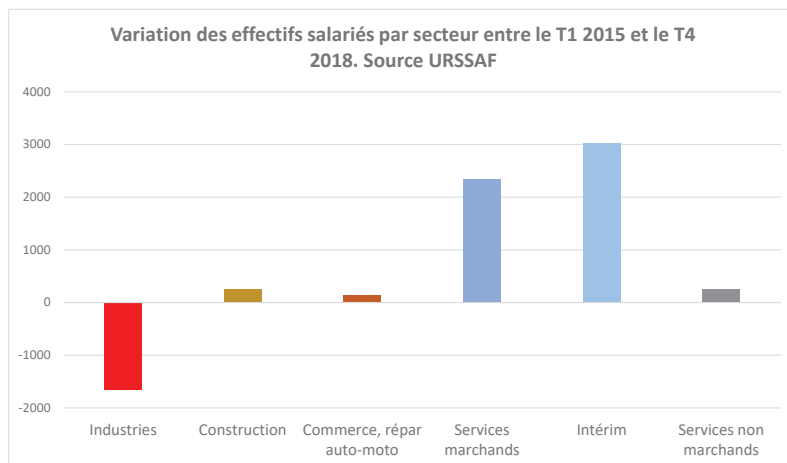
- La part du secteur de la construction se maintient à 7,7%
- La part du commerce se réduit légèrement, passant de 18 à 17,3% des effectifs totaux.
- Celle des services non marchands baisse également, de 20,7 à 20%
- L'industrie voit sa part régresser fortement, elle ne représente plus que 17,5% des salariés du champ marchand (20,4% au début 2015).
- L'explosion des effectifs intérimaires fait que ce secteur représentent presque 7% du total des salariés.
- Enfin, la part des services marchands progresse, ils représentent plus de 31% du total des effectifs grâce à des gains d'effectifs importants depuis 2015.

Malgré ces évolutions, l'économie locale reste caractérisée par une part plus importante des services non marchands, de l'industrie, du commerce et de l'intérim qu'au niveau national. Mais, progressivement, les écarts se resserrent, notamment dans le commerce et l'industrie.

Par contre, le territoire accuse toujours un «déficit» en services marchands. Ils représentent 38% de l'emploi au plan national, contre 31% seulement au plan local.

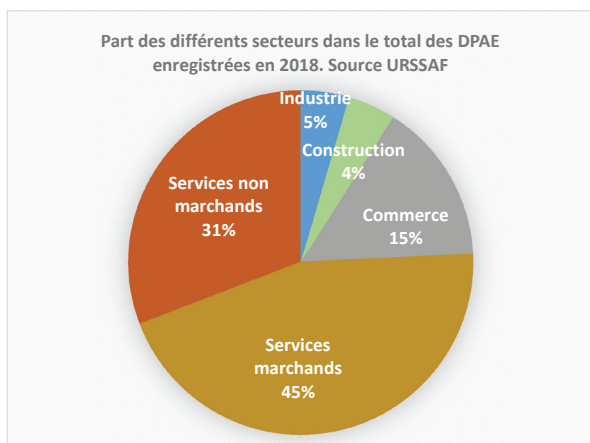
Seules les activités de soutien aux entreprises représentent au plan local une part de l'emploi plus importante qu'au plan national. Toutes les autres activités représentent une part moindre de l'emploi.

On retiendra notamment un «déficit» d'emplois dans la recherche et développement, les activités scientifiques et techniques, les activités informatiques, les activités financières et d'assurance, ce qui ne joue pas en faveur de l'attractivité économique du territoire.

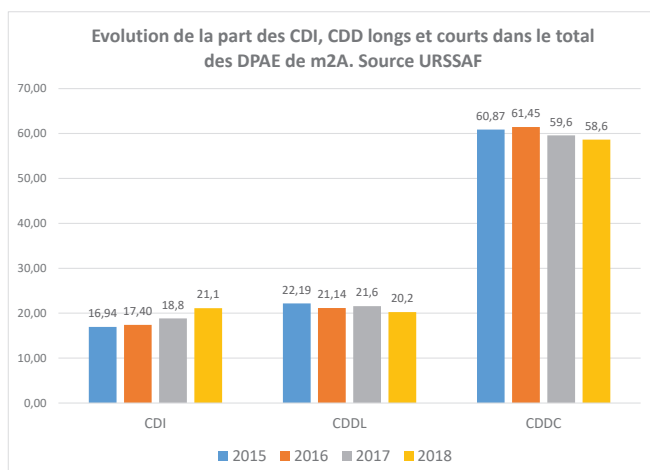


Quels types de postes créés depuis 2015 dans la région mulhousienne ?

La répartition par secteur des DPAE montre clairement des modes de fonctionnement très différents. L'industrie et la construction, qui représentent 25% des effectifs, ne représentent que 9% des contrats d'embauche. En cause bien sûr la dynamique de ces secteurs, mais aussi un recours très différent aux divers types de contrats.



On s'intéresse ici aux types de contrats signés (Contrats à durée indéterminée, contrats à durée déterminée courts ou longs), qui constituent un indicateur de la qualité des emplois créés.



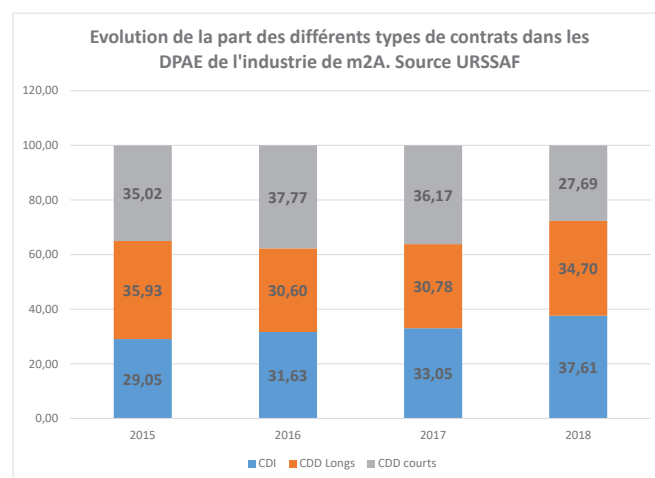
Globalement, la part des CDI croît chaque année depuis 2015. Elle atteint 21% des embauches (plus 4 points par rapport à 2015) en 2018, soit un cinquième des embauches.

Parallèlement, la part des CDD baisse, Ils représentent tout de même encore 79% des embauches et avec des différences marquées selon les secteurs d'activités.

A savoir

La Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE) est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé. Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.

Dans l'industrie

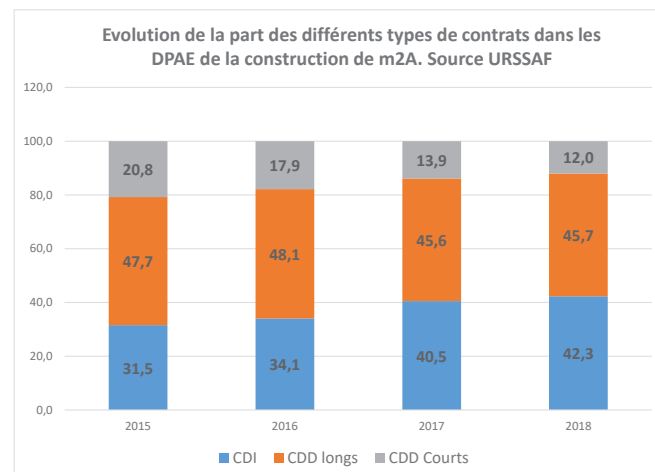


La parts des CDI est importante (38%), et en croissance depuis 2015 (+8 points). Sur 3 409 contrats signés, 1 282 étaient des CDI.

Les CDD longs sont à peu près stables, ce sont donc les CDD courts qui sont en recul. Ils ne représentent plus que 28% des embauches, contre 35% en 2015.

Dans la construction

Le schémas est à peu près le même, avec **une très forte part des CDI (42,3% des embauches)**, part qui ne cesse

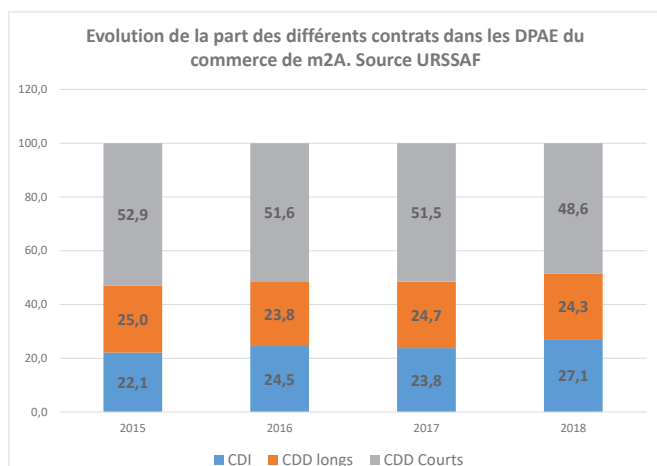




d'augmenter (+11 points depuis 2015). La part des CDD longs étant à peu près stable (mais ils constituent presque la moitié des embauches), c'est celle des CDD courts qui recule. Elle passe à 12%, soit presque deux fois moins qu'en 2015.

Dans le commerce

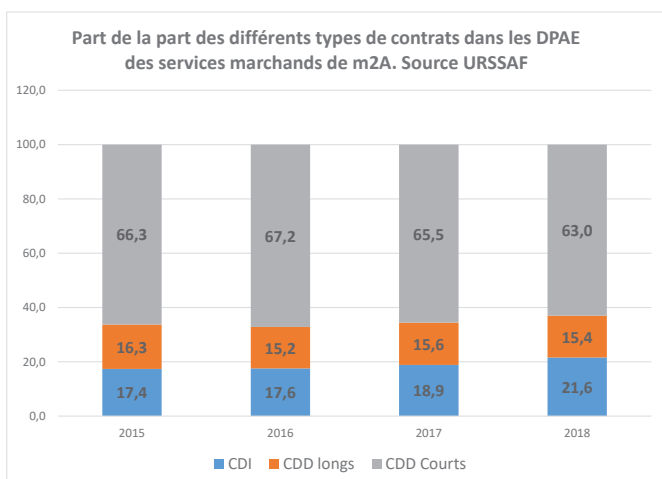
Dans le commerce également, la part des CDI a progressé de 5 points depuis 2015. Mais ici seuls 27% des contrats concernent des CDI. Au cours de l'année 2018, sur 11 592 contrats signés, 3143 étaient des CDI.



La part des CDD longs étant quasiment stable dans le temps, c'est là encore celle des CDD courts qui se réduit, mais plus faiblement : -4 points. Surtout, près de la moitié des contrats sont de courte durée.

Dans les services marchands

La part des CDI a également progressé de 4,2 points depuis 2015. Mais les CDI ne représentent qu'un gros cinquième des embauches. La logique qui prévaut est celle d'une embauche en contrats à durée déterminée.

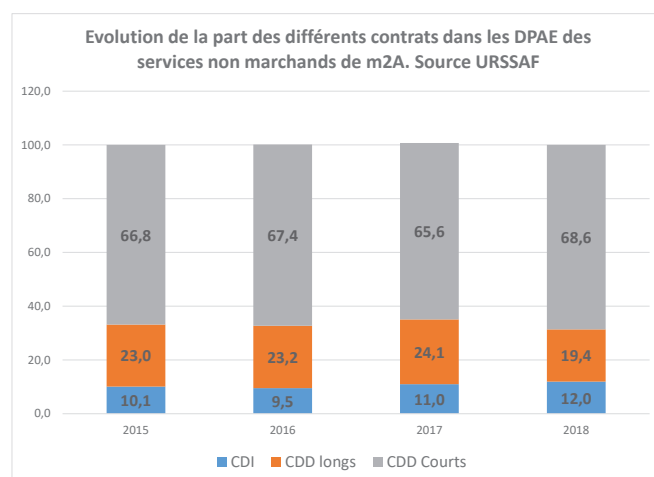


La part des CDD longs est légère réduction, de même que la part des CDD courts qui recule de 3,3 points. Ces contrats courts sont la règle dans les services. Sur 33 883 contrats signés au cours de l'année 2018, 21 360 concernent des CDD courts.

Dans les services non marchands

On garde la même logique... mais en pire! A peine 12% des contrats sont des CDI, dont la part ne progresse que peu.

De plus, la part des CDD longs recule de 3,5 points...



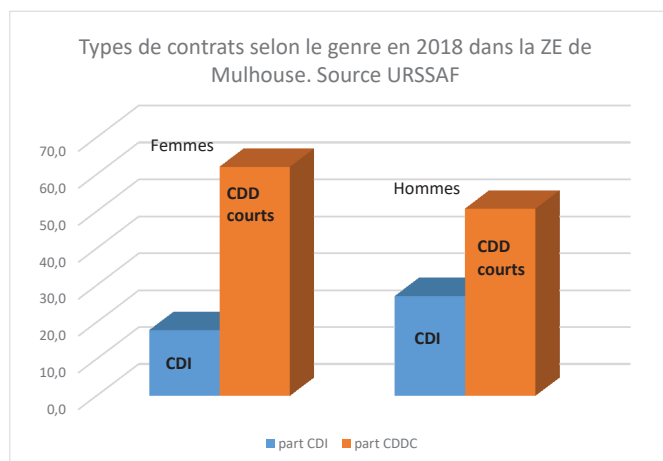
C'est donc la part des CDD courts qui se renforce. En 2018, 69% des embauches se font en CDD courts. Sont particulièrement concernées par ces contrats les activités sociales et les activités artistiques et récréatives.

Les inégalités liées au genre et à l'âge

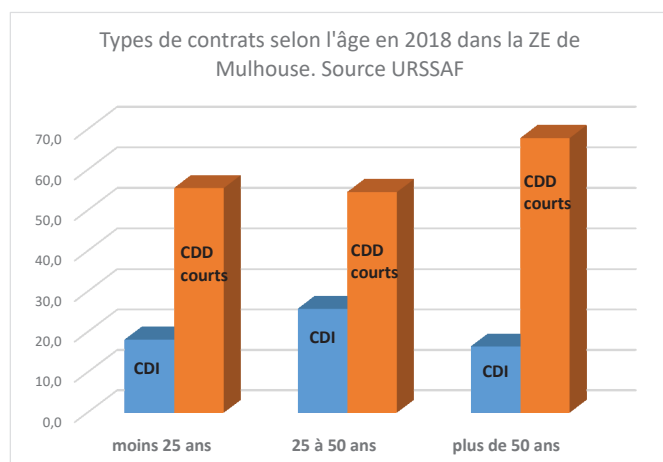
Femmes et hommes ne sont pas égaux face aux types de contrats signés. Les femmes, en 2018, ne sont que 18% à bénéficier d'un CDI, soit 9 points de moins que les hommes.

Elles signent beaucoup plus (62%) des contrats à durée déterminée courts que les hommes (51% des contrats).

Les données n'étant pas disponibles au niveau des intercommunalités, les données concernent la zone d'emploi de Mulhouse. Territoire plus large que la seule m2A puisqu'elle inclut Guebwiller, Thann-Cernay notamment.



De même, **il vaut mieux appartenir à la catégorie des 25-50 ans, si l'on souhaite signer un CDI** ou éviter un CDD court.



En 2018, les moins de 25 ans ont été moins nombreux à bénéficier d'un CDI (18%), mais leur taux de CDD courts était sensiblement le même que celui des 25 à 50 ans soit plus ou moins 55%.

Les plus mal lotis sont les plus de 50 ans. Ils signent peu de CDI (16%), mais beaucoup plus que les autres catégories d'âge des CDD courts : 68% des DPAE les concernant sont des CDD courts.

Le croisement du genre, de l'âge et du type de contrats montre les femmes de moins de 25 ans tendent à signer plus que les hommes de cet âge des CDI.

Par contre, les hommes de 25 à 50 ans tendent à signer plus de CDI que les femmes de cette catégorie d'âge.

Concernant les CDD courts, dans la catégorie des moins de 25 ans, ce sont les femmes qui tendent à plus signer que les hommes. Dans la catégorie des plus de 50 ans, ce sont au contraire les hommes qui sont sur-représentés.

A lire sur www.aurm.org

Les évolutions récentes de l'emploi salarié :

La reprise a (enfin) eu lieu, janvier 2017

Un peu d'optimisme pour l'avenir ?, avril 2017

Des résultats décevants au 1^{er} trimestre 2017, août 2017

Ouf! C'est reparti, novembre 2017

La croissance s'affirme, janvier 2018

Bilan de l'année 2017, juin 2018

Un bon cru pour le 1^{er} semestre 2018

Document réalisé par

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
www.aurm.org

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Didier Taverne,

didier.taverne@aurm.org

Mai 2019

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.